

# COMMUNAUTÉ d'AGGLOMÉRATION du PAYS de LAON

Copie pour impression Réception au contrôle de légalité le 13/04/2021 à 09h31 Réference de l'AR : 002-200043495-20210408-DEC202104\_54-DE

#### **CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 8 avril 2021

Délibération n°54

Date de convocation : le 31/03/21

Date d'affichage : le | 1 9 AVR. 2021

Les membres du Conseil Communautaire se sont réunis le 8 avril 2021 à 18h00 à la salle des fêtes d'Aulnois sous Laon.

Sont présents : titulaires et suppléants avec voix délibérative :

G.HARANT - Y.BRUN - C.COULON - F.DEMAZURE - MP.TOKARSKI - JM.LHOMME - C.VUAROQUEAUX - M.MACHAIN - P.BERTELOOT - O.JOSSEAUX - F.LEAUTE - P.JAU-MOTTE - JM.RABOUILLE - C.BARAN - F.FERON - P.MEZZAROBBA - F.BOUILLE - Y.LE-MOINE - B.BUVRY - P.BLEUET - E.DELHAYE - S.LETOT-DURANDE - Y.ROBIN - S.DUPONT - Y.BUFFET - C.MATHIEU - F.JOLY - S.ETIENNE-CHARLES - G.BLANCHARD-DOUCHAIN - D.VALLIERE - D.PIERRE - F.POIDEVIN - A.DELEBARRE-TESSEDRE - MM.PASCUAL - JM.QUERE - H.DAUCHEZ - A.LEFEVRE - A.TOURNEUX - B.LEBEL - S.WEIL - MP.FOUR-DRAIN-FAY - C.MEULLEMIESTRE - Y.RUDER - N.DUSSART - N.DRAGON - G.MONCOURTOIS - J.LECOMTE - C.LAMBERT - R.CARLIER - N.DUHANT - L.BOURGEOIS - P.PIRE - E.BEAUDOUIN - M.KELLER - H.RIVIERE - M.FRAISE - P.DHENIN - P.MAQUIN

Absents excusés ayant donné pouvoir :

J.BALITOUT à H.RIVIERE - P.DEROCH à Y.BRUN - P.BIEDAL à C.VUAROQUEAUX - D.VA-LISSANT à Y.BUFFET - AM.SAUVEZ à Y.ROBIN - H.LAHYANI à JM.QUERE - E.GOUL-LIEUX à C.MATHIEU- C.CHATELAIN à S.ETIENNE-CHARLES - M.BEAUFRERE à A.DELE-BARRE-TESSEDRE - F.KARIMET à F.FERON - P.DRUET à F.LEAUTE

Absents Excusés: P.VAN HAMME - S.JUILLIART - P.MOZIN - P.CERVI - B.TRONEL - R.SIMPHAL

<u>Objet</u>: « Tarifs d'inscription au Conservatoire de Musique, de Danse et de Théâtre de la Communauté d'Agglomération du Pays de Laon, applicables pour l'année scolaire 2021-2022.»

Rapporteur: Yves ROBIN

Secrétaire de séance : Philippe MAQUIN

# Exposé:

La Communauté d'Agglomération du Pays de Laon doit statuer sur les tarifs d'inscription applicables dans son conservatoire pour l'année scolaire 2021-2022.

La première grille de tarifs correspond à l'inscription au conservatoire pour une année scolaire complète.

La seconde est prévue pour des familles qui procéderaient à une inscription après le 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Au vu du contexte, il n'est pas proposé d'augmentation des tarifs, mais uniquement quelques ajustements pour aligner le coefficient de 2,7 servant de base de calcul entre les inscriptions CAPL et Hors CAPL. Ce dernier n'est en effet pas cohérent sur toutes les disciplines. Il est également proposé la création d'une nouvelle tarification pour la mise en place d'un parcours Colourstrings à la rentrée.

Colourstrings est une méthode d'apprentissage mais aussi une philosophie de l'enseignement qui offre un bagage artistique complet. Un enseignement qui prend en considération l'enfant et ses besoins, en préservant toujours l'équilibre entre le développement de la sensibilité musicale, le jeu instrumental et la pratique collective.

A partir de l'âge de 5 ans et pendant deux années scolaires, les élèves débuteront l'apprentissage des instruments à cordes à raison de 3 séances de 30 minutes par semaines par groupe de 3.

Le matériel (partitions et instruments) restera à demeure au conservatoire pour permettre une mutualisation du parc instrumental (pas de frais de location d'instruments). Il n'y aura pas de cours de formation musicale pendant 2 ans mais l'obligation pour les élèves de réintégrer le cursus traditionnel à l'issue du parcours.

Les acquis des élèves seront évalués afin de les orienter individuellement pour la suite de leur cursus, en particulier en formation musicale et en orchestre.

# Proposition de tarifs d'inscription pour 2021-2022

CONSERVATOIRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE LAON TARIFS D'INSCRIPTION 2021-2022										
POUR L'ANNÉE SCOLAIRE COMPLÈTE										
		iauté d'Agglo u Pays de La		Hors Communauté d'Agglomération du Pays de Laon						
	Jeunes (1)	Adultes	Hors cursus (2)	Jeunes (1)	Adultes	Hors cursus (2)				
Jardin musical (Niveau I)	111,20 €			300,10 €						
Jardin musical (Niveau II)	161,40 €			436,10 €						
Éveil	161,40 €			436,10 €						
Parcours Colourstrings	161,40 €			436,10 €						
Atelier découverte	118,70 €			320,50 €						
Formation musicale	121,30 €	218,00 €	259,40 €	326,90 €	589,10 €	699,50 €				
Formation instrumentale ou vocale	161,40 €	277,50 €	346,70 €	436,10 €	748,70 €	936,00 €				
Formation supplémentaire (instrum . ou voix)	224,30 €	404,30 €	480,20 €	606,00 €	991,00 €	1 200,00 €				
Atelier de pratique collective (3)	118,70 €	118,70 €		189,70 €	189,70 €					
Danse classique	228,20 €	273,90 €	273,90 €	615,30 €	769,10 €	769,10 €				
Danse contemporaine	159,10 €	191,00 €		429,70 €	515,90 €					
Théâtre	203,20 €	243,80 €		447,00 €	536,40 €					
Parcours personnalisé	309,40 €	346,70 €	We have	848,90 €	936,00 €					
Forfait FM + Instrument ou chant + Danse classique (sauf CHAM Primaires (4))	448,90 €	675,10 €		1 211,00 €	1 400,00 €					
Forfait FM + Instrument ou chant + Danse contemporaine (sauf CHAM Primaires (4))	387,70 €	674,60 €		1 046,60 €	1 400,00 €					
Location d'instruments		95,90 €			226,10 €					
Frais de gestion (sauf CHAM Primaires et CHAT Primaires (4))	35,10 € par famille									

- 1. Moins de 18 ans et étudiants de moins de 25 ans
- 2. Ce statut spécifique est accepté en fonction du nombre de places disponibles dans l'établissement et ceci pour l'année en cours
- 3. Droits à régler lorsqu'il s'agit d'une activité unique dans l'établissement, et qui ne donnent pas droit à réduction
- 4. Le principe de gratuité est appliqué aux CHAM Primaires pour les activités ayant lieu sur le temps scolaire :

CE1: Formation Musicale, Chant, Chorale, Percussions

A partir du CE2 : Formation Musicale, Chant, Chorale, Percussions, Orchestre (PICC)

Le principe de la gratuité est également appliqué aux élèves des CHAT Primaires pour les activités ayant lieu sur le temps scolaire.

A partir du 10 octobre, toute année commencée est due.

#### **Réductions:**

## Pour les tarifs de la Communauté d'Agglomération du Pays de Laon

Une réduction de 25% des droits de cours est appliquée aux élèves demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA ou reconnus handicapés.

Une réduction de 25% des droits de cours est appliquée à partir du deuxième enfant (seulement si les deux inscriptions sont payantes, et si les enfants concernés sont mineurs)
Une réduction de 25% est aussi appliquée pour les élèves participant aux orchestres de niveau supérieur (Orchestre à cordes supérieur, Orchestre à vent supérieur, Orchestre symphonique)

#### Pour les tarifs hors Communauté d'Agglomération du Pays de Laon

Une réduction de 10% des droits de cours est appliquée à partir du 2ème enfant (seulement si les deux inscriptions sont payantes, et si les enfants concernés sont mineurs)

Une réduction de 10% est aussi appliquée pour les élèves participant aux orchestres de niveau supérieur (Orchestre à cordes supérieur, Orchestre à vent supérieur, Orchestre symphonique)

#### Gratuité des droits de cours, d'ateliers et de prêt d'instruments

- Pour les professeurs de l'établissement qui, au titre d'une formation continue, sont inscrits au cours d'un de leurs collègues
- Pour les membres de l'association « Les cuivres naturels du Laonnois » (selon une liste établie par l'association) : gratuité de l'atelier Orchestre à vent supérieur uniquement

#### **Location d'instruments:**

En fonction des disponibilités du parc instrumental du Conservatoire.

# Règlement des droits:

Le règlement des droits s'effectue à réception de l'avis des sommes à payer envoyé par le trésor public.

# CONSERVATOIRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE LAON TARIFS D'INSCRIPTION 2021-2022 Pour les élèves s'inscrivant après le 1er janvier 2022

	Communauté d'Agglomération du Pays de Laon			Hors Communauté d'Agglomération du Pays de Laon		
	Jeunes (1)	Adultes	Hors cursus (2)	Jeunes (1)	Adultes	Hors cursus (2)
Jardin musical (Niveau I)	74,10 €			200,10 €		
Jardin musical (Niveau II)	107,60 €			290,70 €		
Éveil	107,60 €			290,70 €		
Parcours Colourstrings	107,60 €			290,70 €		
Atelier découverte	79,10 €			213,70 €		
Formation musicale	80,90 €	145,30 €	172,90 €	217,90 €	392,70 €	466,30 €
Formation instrumentale ou vocale	107,60 €	185,00 €	231,10 €	290,70 €	499,10 €	624,00 €
Formation supplémentaire (instrum . ou voix)	149,50 €	269,50 €	320,10 €	404,00 €	660,70 €	800,00 €
Atelier de pratique collective (3)	79,10 €	79,10 €		126,50 €	126,50 €	
Danse classique	152,10 €	182,60 €	182,60 €	410,20 €	512,70 €	512,70 €
Danse contemporaine	106,10 €	127,30 €		286,50 €	343,70 €	
Théâtre	135,50 €	162,50 €		298,00 €	357,60 €	
Parcours personnalisé	206,30 €	231,10 €		565,90 €	624,00 €	Mary Mar
Forfait FM + Instrument + Danse classique (sauf CHAM Primaires (4))	299,30 €	450,10 €		807,30 €	933,30 €	
Forfait FM + Instrument + Danse contemporaine (sauf CHAM Primaires (4))	258,50 €	449,70 €		697,70 €	933,30 €	
Location d'instruments		63,90 €			150,70 €	
Frais de gestion (sauf CHAM Primaires (4))	35,10 € par famille					

Les dispositions particulières qui concernent les tarifs d'inscription pour une année complète s'appliquent de la même façon aux tarifs ci-dessus prévus pour les familles s'inscrivant à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

#### **Délibération**

- Vu l'avis favorable de la Commission tourisme et équipements culturels en date du jeudi 11 mars 2021,
- Vu l'avis favorable du bureau.

### Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré, décide :

1- D'APPROUVER ces tarifs d'inscription au Conservatoire de Musique, de Danse et de Théâtre de la Communauté d'Agglomération du Pays de Laon pour l'année scolaire 2021-2022.

La présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif compétent dans les 2 mois à compter de sa publication et de sa notification

CERTIFIE EXECUTOIRE PAR LE PRESIDENT A COMPTER DU 1 9 AVR. 2021

Pour extrait conforme





Nombre de conseillers titulaires :	75
Nombre de conseillers présents :	58
Nombre de votes exprimés :	69
Votes favorables :	69
Votes défavorables :	00
Abstentions :	00